



Pourquoi continuer à financer cette structure nationale qui n'a aucune utilité ?

Telles sont les appréciations de l'Association Salmotierra-Salvatierra dans un article reproduit ci-dessous.

« La Fédération Nationale de Pêche en France n'a jamais initié de grandes actions de protection des rivières et des migrateurs.

Nous sommes en droit de nous demander si à force de lobbying et de compromission avec, entre-autre, la pêche professionnelle et l'agriculture intensive, elle n'y a pas laissé sa raison d'être.

· Un seul exemple vécu ici, dans les Pyrénées Atlantiques, lors de la manifestation de Bayonne du 30 mai 2019 contre le pillage des migrateurs par la pêche professionnelle aux filets : alors que la FNPF n'a jamais rien fait pour défendre le bassin de l'Adour et ses migrateurs, y compris en 2019, année internationale du saumon, Jean-Paul Doron, vice-président national en charge du dossier migrateurs, tel Artaban visitant ses provinces, est venu à Bayonne et dans un état des plus apostolique se mit à prêcher « la Sainte Parole » et nous dire que toutes les conditions étaient réunies pour se mettre autour de la table avec les professionnels et partager la ressource !

Si on ne l'avait pas entendu ou lu, on ne le croirait pas, avec un article inénarrable dans la « République des Pyrénées ».

Les manants et autres engeances des confins de la ruralité béarnaise n'allaient tout de même pas remettre en question le fameux statut quo référencé sous le vocable « AIDS - FNPF » ou « Accord Marcellier » qui prône depuis des lustres

l'entente cordiale avec les professionnels.

Le service après-vente alors assuré, Jean-Paul Doron, pensant avoir remis les ploucs à leur place, regagna ses pénates.

Nous connaissons la suite de cette histoire qui fait date concernant la défense des migrateurs dont le saumon atlantique et donne tort à la pêche professionnelle, à la FNPF, à l'AIDSA, à tous les Marcellier-Doron et à toutes les FD assujetties qui tendent leur ...

Pourquoi continuer à financer cette structure nationale qui n'a aucune utilité ! ».

Les fédérations de pêche ont mal à leur « COM »

Il y a un grand paradoxe entre la marchandisation des cours d'eau et leur protection. La pêche de loisir est une pratique anti-écologique, mais pourquoi pas ? A ce titre, les FD de pêcheurs vendent donc des cartes de pêche pour assurer leur business. Le sujet pourrait s'arrêter là.

Mais cela ne leur suffit pas pour remplir leurs caisses : elles ne perdent pas une occasion pour capter des fonds publics pour des activités diverses. A ce titre, cela devient très litigieux car ces missions devraient être la contrepartie de l'usage d'un bien commun mis à leur disposition.

Non seulement un fermier paye un fermage à son propriétaire mais il lui incombe aussi la charge de l'entretien.

La FNPF est plus forte que la FNSEA : elle encaisse les revenus procurés par ses clients pêcheurs, ne paye jamais aucun loyer, n'a pas la charge de l'entretien (dévolu légalement aux riverains des cours d'eau non domaniaux) et se fait grassement payer le gardiennage du cours d'eau et les interventions pseudo-techniques.

C'est un privilège rare (unique ?).

Bernard.

POSTE PAR **BERNARD**

<http://www.eauxglacees.com/Les-federations-de-peche-ont-mal-a#blabla>